



LABORATOIRE

TOXICOLOGIE MÉDICO LÉGALE

EMPREINTES GÉNÉTIQUES

Politique Qualité

- Le laboratoire ANALYSIS – EXPERTISE est accrédité auprès du COFRAC depuis septembre 2015 pour les analyses d'expertises judiciaires selon la norme NF EN ISO 17025 Version 2017.
- La direction d'ANALYSIS – EXPERTISE s'engage au respect des bonnes pratiques professionnelles, au respect de l'impartialité et de la confidentialité dans la réalisation des missions confiées par ses clients.
- Un responsable qualité est désigné par la direction générale qui lui confère l'autorité déléguée lui permettant d'organiser les dispositions du système de management qualité en fonction des besoins et exigences des clients et d'en assurer l'application par le personnel du laboratoire.
- Les objectifs de la politique qualité retenus par la direction d'ANALYSIS – EXPERTISE sont les suivants :
 - . Garantir une fiabilité des résultats propre à satisfaire les exigences de ses clients
 - . Respecter les délais et les tarifs annoncés aux clients
 - . Conseiller les clients dans la pertinence des analyses qui leur sont nécessaires
 - . Accompagner et assister les clients dans l'interprétation des résultats

Le 1er Septembre 2020

C. Petit

V. Petit